



Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc

Le CCP poursuit ses activités de sensibilisation à COOL

Le 14 janvier 2015 –(Ottawa) Le Conseil canadien du porc (CCP) est heureux d'avoir participé, avec le gouvernement du Canada et ses partenaires de l'industrie de l'élevage du bétail, à des réunions avec des représentants des États-Unis portant sur les efforts continus à déployer pour pouvoir régler le conflit relatif à l'étiquetage du pays d'origine (COOL) à la satisfaction de toutes les parties.

Le vice-président du CCP, Rick Bergmann et le directeur exécutif, Martin Rice, se sont joints aux représentants du gouvernement du Canada et à la Canadian Cattlemen's Association au congrès de 2015 de la American Farm Bureau Federation (AFBF), où ils ont rencontré des représentants des organisations de différents États des États-Unis.

« J'ai été encouragé de voir que le département américain de l'Agriculture reconnaît que COOL doit se conformer à la réglementation de l'Organisation mondiale du commerce », a déclaré M. Bergmann, producteur de porcs établi à Steinbach, au Manitoba.

Il devient de plus en plus clair que des modifications devront être apportées à la législation de COOL si, comme on s'y attend, les États-Unis perdent lors de la portée en appel d'une décision du panel sur la conformité de l'OMC, décision qui avait avantagé le Canada et le Mexique et qui s'était trouvé à la source du conflit en matière de commerce international ayant pris naissance en 2008. Cette décision devrait être prise au printemps.

Le président du CCP, Jean-Guy Vincent, a affirmé : « Il y aura des toutefois des représailles si toutes les autres options pour résoudre ce conflit sont rejetées. Toutefois, j'ai bon espoir que le conflit concernant COOL soit résolu avant qu'il y ait des représailles de nature tarifaire ».

M. Bergmann a ajouté : « Les producteurs de porcs canadiens ne cherchent pas à obtenir de nouveaux tarifs; ils veulent revenir aux conditions de libre-échange qui étaient en vigueur avant que COOL devienne obligatoire et qu'il y ait un avantage de beaucoup les industries de l'élevage du bétail et de la production de viande tant aux États-Unis qu'au Canada ».

Lors des réunions tenues à San Diego, en Californie, les représentants du Canada ont profité de l'occasion pour signaler que le conflit relatif à COOL porte exclusivement sur la viande rouge et son incidence sur le bétail et non sur d'autres produits auxquels il pourrait s'appliquer tels que les fruits et les légumes.

Le Conseil canadien du porc est le porte-parole des producteurs de porcs du Canada. Cette organisation, qui regroupe neuf associations provinciales de l'industrie du porc, a pour but de jouer un rôle de chef en permettant au secteur canadien de devenir et de rester prospère et dynamique.

Relations avec les médias :

Gary Stordy

Gestionnaire des relations publiques

Conseil canadien du porc

(t) (613) 236-9239, poste 277